



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

21/03/2024

AFFICHEE LE :

21/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 26

VOTANTS : 27

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
DES DÉLIBÉRATIONS**

28/03/ 2024

L’an deux mil vingt quatre, le 27 mars , à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Laetitia POTTIER-DESHAYES, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**DELIBERATION N° DELIB-2024-009**

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

Plusieurs réorganisations actuelles impliquent des créations / modifications de postes, qui vous sont présentées ci-dessous :

Créations de postes :

N° de poste	Service d'affectation	Intitulé	Grades ouverts	Temps de travail
372	Prévention santé	Agent d'accueil	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	17,5h/35h
373	Transports	Coordinateur-conducteur de bus	Cadre d'emploi des adjoints techniques	35h/35h

La création du poste de coordinateur-conducteur de bus ne vise pas l'instauration d'un double poste. L'agent occupant actuellement ces fonctions a fait part de son souhait de quitter ses fonctions au 1^{er} septembre prochain. La période estivale est chargée pour ce service et les recrutements de conducteur de bus sont difficiles. La création de ce poste vise à proposer aux candidats un échange avec l'agent actuel pour une prise de poste progressive.

Modifications de postes :

N° de poste	Service d'affectation	Intitulé	Grades ouverts	Temps de travail	
140	Ancien	Bâtiments	Maçon	Adjoint technique ppal 1re classe	35h/35h
	Nouveau	Direction des services techniques	Chargé GER Bâtiments		
131	Ancien	Direction des services techniques	Responsable bâtiments	Technicien ppal 2e classe	35h/35h
	Nouveau		Technicien bâtiment		
Non numéroté	Ancien	Direction des ressources et moyens généraux	Technicien informatique	Grade de technicien	35h/35h
	Nouveau		Agent technique informatique et téléphonie	Cadre d'emploi des adjoints techniques	
364	Ancien	Culture et bibliothèque	Agent de bibliothèque	Adjoint du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	35h/35h
	Nouveau			Adjoint du patrimoine 2 ^e ou 1 ^{ère} classe Grade d'assistant du patrimoine	

La transformation du poste de technicien en agent technique informatique s'inscrit dans une réflexion en cours sur l'organisation du service.

Par conséquent,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Vu l'information du comité social territorial du 21 mars 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'AUTORISER** la modification du tableau des emplois dans les conditions ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT